



PROCES VERBAL DE LA SEANCE
COMITE SYNDICAL DU 18 MAI 2026
Salle Polyvalente – SAINTE COLOMBE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 01/07/2026
ID : 077-200087021-20260622-2026_DCS_021-DE

Date de convocation : 11 mai 2026

Nombre de délégués en exercice : 132

Nombre de délégués présents : 111

Nombre de suffrages : 112

L'an deux mil vingt-six le dix-huit mai, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la commune de Sainte Colombe, sous la Présidence de M. Tony PITA, Président,

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

ARLUISON Frédéric, titulaire - BEAUJEAN Serge, titulaire - CHAPOTOT Thomas, titulaire - CLAY Déborah, titulaire - DE VESTELE Philippe, titulaire - DEMAISON Maurice, titulaire - FERNANDEZ Patrice, titulaire - GUIGNIER Marie-France, titulaire - HORVATH Pascal, titulaire - JOZON Michel, titulaire - LAFOND Marguerite, titulaire - LEFEBVRE Paul, titulaire - LEGROS Lionel, titulaire - LONGATTE Sébastien, titulaire - LUQUOT Cécile, titulaire - PAIX Josiane, titulaire - RAHAULT Sébastien, titulaire - SAINT-OMER Denis, titulaire - THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire - AUTEREAU Benoît, suppléant - CHENTOUF Amar, suppléant - HUET Séverine, suppléante - MONPOINT Harold, suppléant - SABLONNIERES Thierry, suppléant - TALFUMIER Daniel, suppléant - VANCOILLIE Jacky, suppléant -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CABARIBERE Florian, délégué titulaire - CALUCH Laurent, délégué titulaire - DUTILLET Serge, délégué titulaire - HIERNARD Thierry, délégué titulaire - IGNASIAK Alain, délégué titulaire - JOMIE Jacques, délégué titulaire - LIGONNIERE Boris, délégué titulaire - PACHOT Briac, délégué titulaire - PARDON Dominique, titulaire - SOULIER Lylian, délégué titulaire - THIBAUT Pascal, délégué titulaire - BOCHER Chantal, délégué suppléante - CHAVES Nathalie, suppléante - CONAN Patricia, suppléante -

Communauté de Communes du Provinois :

ARTHUR Olivier, titulaire - BAALI CHERIF Chérifa, titulaire - BELLACHE Chantal, titulaire - BOULET Christine, titulaire - BOURDON Louis, titulaire - CANAPI Marie-Pierre, titulaire - CHARPENTIER Cécile, titulaire - CLAUSS Cyril, titulaire - COGNYL Gérard, titulaire - DAVY Jérôme, titulaire - DE BISSCHOP Brice, titulaire - de MEULENAERE Alexandre, titulaire - DE TROYER Marc, titulaire - DELABARRE Romain, titulaire - DUGUE Florent, titulaire - FLEJO Alexandre, titulaire - GALLOIS Catherine, titulaire - GODRON Guy, titulaire - HOTIN-LETANG Julie, titulaire - JACOB Marc, titulaire - KARTNER Jean-Noël, titulaire - LEBAT Patrick, titulaire - LEGRAND Martine, titulaire - MAISONNEUVE Philippe, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire - PELLICIARI Bruno, titulaire - PERNEL Fabien, titulaire - PERRINO Fabien, titulaire - PINSARD Christophe, titulaire - PITA Tony, titulaire - POINT Denis, titulaire - POUYES Christophe, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire - BILOWUS Jacqueline, suppléante - SLIMANI Mariama, suppléante -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

ANDRE Valérie, titulaire - BALLAGUET Jean-Pierre, titulaire - BAUDET Jean-Pierre, titulaire - CHANTRE Brice, titulaire - CHARPENTIER Nora, titulaire - DANIEL Pierre, titulaire - DELETTRE Isabelle, titulaire - DRENNE Eric, titulaire - ESPIGARES Axel, titulaire - FLAMEY Francis, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire - JAMBUT Gérard, titulaire - LAMBLA David, titulaire - LAMOTTE Xavier, titulaire - LAWSON Latevi, titulaire - LEGENDRE Isabelle, titulaire - LEMORE Christine, titulaire - LUCE Laure, titulaire - MAINFROY Marie, titulaire - MARTIN José, titulaire - MOREAU Nathalie, titulaire - MULLER Jennifer, titulaire - MURITH Bernard, titulaire - PODOROJNIY Anastasia, titulaire - RAIN Patrick, titulaire - RAY Daniel, titulaire - ROUSSEL Véronique, titulaire - SAUNIER Denis, titulaire - SOSINSKI Sandrine, titulaire - TALBOURDET Dominique, titulaire - TORRAO Jennifer, titulaire - VERRIER Didier, titulaire - VILLIERS Nadine, titulaire - SAMSON Véronique, suppléante -

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanvillé :

GOLFIER Luc, titulaire -

Commune de Saint Just en Brie : -

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin : CHAPON Sylvie – DE SOUSA GRYMONPREZ Nicolas – LEMAIRE Alain – MALVAUX Frédéric - MAZURE Philippe - MONTREDON Rozalla - PHILIPPE Grégory – SERVAT Valérie -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BEAUVALLET Pierre - CARLIER Dominique - DUCREUX Jean-Pierre - MACHURÉ Dominique - THOS Mickael - **Communauté de Communes du Provinois :**

AHLY Nino - BONICI Claude - CAUMARTIN Pierre – FORTIN Philippe -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

BOURLETT Stéphanie - CHAINEAU Francis - CHARLE Eric - GAY Colette - GRIFFE Jérôme - MALVAUX Sylvie – VASU Adriana –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia –

Commune de Vanvillé :

Commune de Saint Just en Brie :

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

LECOQ Claude –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

JACQUEMINET Joël -

Communauté de Communes du Provinois :

BANNE Pascal - MARCHAND François –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

DORMION Jean-Claude – MARGOUILLA Jean-Pierre –

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanvillé : -

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric –

Pouvoirs :

CHAINEAU Francis à ROUSSEL Véronique

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS

Secrétaire de Séance : Valérie ANDRE



Installation du comité syndical

En l'absence de Mme CRAPART présidente sortante, selon l'article L 5211-9 DU CGCT «la séance au cours de laquelle est élu le président de la communauté est présidée par le plus âgé des membres du comité syndical jusqu'à l'élection du président »

En sa qualité de Doyen d'âge, M Louis BOURDON délégué titulaire est nommé président de séance

Le président de séance précise que le comité syndical se compose de 132 délégués titulaires et 132 délégués suppléants. Il déclare les différents délégués installer dans leurs fonctions.

Après appel des différents délégués, le quorum étant atteint la séance d'installation est ouverte.



Désignation du secrétaire de séance

Le président de séance propose de désigner dans l'ordre alphabétique des délégués présents le secrétaire de séance

Mme Valérie ANDRE est désignée secrétaire de séance



Approbation PV séance du lundi 9 Mars 2026 à Maison Rouge

Le procès-verbal de la réunion, du lundi 9 Mars 2026 à Maison Rouge a été transmis à chacun des membres du Comité syndical par voie électronique avec les convocations pour la présente séance

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du lundi 9 mars 2026 qui n'appelle aucune observation



Election du président du syndicat S2e77

Le Président de séance vérifie que les conditions de quorum sont remplies et constate que l'assemblée peut délibérer valablement :

•	Nombre de membres en exercice :	132
•	Nombre de membres présents	111
•	Suffrages exprimés (votants)	112
•	Dont pouvoirs	1

Pour réaliser le dépouillement, sont nommés assesseurs :

- Briac PACHOT
- Anastasia PODOROJNIY
- Florian CABARIBERE
- Sébastien RAHAULT

Le président de séance précise que conformément aux dispositions de l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Le président est élu au premier tour de scrutin s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Sinon, un deuxième tour est nécessaire.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Après appel de candidature :

Tony PITA, délégué titulaire est le seul candidat

Chaque délégué a été invité à voter et déposer un bulletin dans l'urne.

A l'ouverture de l'urne 112 bulletins ont été retrouvés,

1e tour de scrutin :

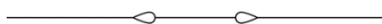
- | | |
|--|-----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 112 |
| - Nombre de bulletins nuls (blancs ou litigieux) : | 10 |
| - Nombre de suffrages exprimés : | 102 |

A noter que la majorité absolue s'établit à 51 voix.

Ont obtenu :

- | | |
|----------------------|----------|
| - M. Xavier LAMOTTE: | 2 voix |
| - M Tony PITA | 100 voix |

M. Tony PITA est proclamé Président et est immédiatement installé dans ses fonctions.



Fixation du nombre de vice-présidents

Selon l'article L.5211-10 du CGCT, « Le nombre de vice-présidents est déterminé par le Comité syndical, dans la limite de 20 % de l'effectif total de l'assemblée délibérante et d'un nombre maximum de 15 vice-présidents. A la majorité des 2/3 de ses membres, l'organe délibérant peut toutefois fixer un nombre de vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif, toujours dans la limite de 15 vice-présidents »,.

M. le Président propose de fixer à 4 le nombre de Vice-Présidents

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés,

- Abstention : 0
- Contre : 2
- Pour : 110

DECIDE de fixer le nombre de vice-présidents à 4 (quatre)

Election des vice-présidents du syndicat S2e77

Vu la délibération n°2026-017 déterminant le nombre de Vice-présidents, l'assemblée délibérante est ensuite invitée à élire les vice-présidents.

Le tableau des vice-présidents sera établi suivant l'ordre de leur élection.

Le 1er vice-président supplée le Président dans toutes ses fonctions, en cas d'absence ou d'empêchement.

L'élection des vice-présidents a lieu par votes successifs, au scrutin uninominal à bulletin secret et à la majorité absolue.

1^{ER} VICE-PRESIDENT

Le président fait appel à candidature

Est enregistrée la seule candidature de M. Fabien PERNEL

Après la prise de parole de M Fabien PERNEL pour se présenter , il est procédé au vote

1er tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	112
- Nombre de bulletins nuls (blancs ou litigieux)	6
- Nombre de suffrages exprimés	106

A noter que la majorité absolue s'établit à 53 voix.

Ont obtenu :

- M. Fabien PERNEL	105 voix
- Mme Sandrine SOSINSKI	1 voix

M. Fabien PERNEL est proclamé 1er Vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

2ème VICE-PRESIDENT

Le président fait appel à candidature

Est enregistrée la seule candidature de M. Xavier LAMOTTE

Après la prise de parole de M Xavier LAMOTTE pour se présenter , il est procédé au vote

1er tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	112
- Nombre de bulletins nuls (blancs ou litigieux)	7
- Nombre de suffrages exprimés	105

A noter que la majorité absolue s'établit à 53 voix.

Ont obtenu :

- M. Xavier LAMOTTE	103 voix
- Mme Sandrine SOSINSKI	2 voix

M. Xavier LAMOTTE est proclamé 2ème Vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

3ème VICE-PRESIDENT

Le président fait appel à candidature

Est enregistrée la seule candidature de M. Paul LEFEBVRE

Après la prise de parole de M Paul LEFEBVRE pour se présenter , il est procédé au vote

1er tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	112
- Nombre de bulletins nuls (blancs ou litigieux)	1
- Nombre de suffrages exprimés	111

A noter que la majorité absolue s'établit à 56 voix.

Ont obtenu :

- M. Paul LEFEBVRE	110 voix
- Mme Sandrine SOSINSKI	1 voix

M. Paul LEFEBVRE est proclamé 3ème Vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

4ème VICE-PRESIDENT

Le président fait appel à candidature

Est enregistrée la seule candidature de Mme Déborah CLAY- FOURNIER

Après la prise de parole de Mme Déborah CLAY- FOURNIER pour se présenter , il est procédé au vote

1er tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	112
- Nombre de bulletins nuls (blancs ou litigieux)	4
- Nombre de suffrages exprimés	108

A noter que la majorité absolue s'établit à 54 voix.

Ont obtenu :

- Mme Déborah CLAY	105 voix
- M Michel JOZON	1 voix
- Mme Sandrine SOSINSKI	2 voix

Mme Déborah CLAY est proclamée 4ème Vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.



Décisions

Monsieur le président présente les différentes décisions prises par délégation par l'ancienne présidente depuis le comité du 9 Mars 2026

- Décision 2026-06 du 12 Mars 2026 :
Désignation de l'entreprise BIR, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à MOUROUX Avenue de la Gare, pour un montant total de 1 105 197,53 € HT.
- Décision 2026-07 du 27 Mars 2026 :
Avenant du marché 2023-011 relatif aux travaux de réhabilitation du réservoir de Donnemarie – Les Grottes notifié le 17 Octobre 2023 au groupement ETANDEX / SETHA.
Surcoût lié à la réalisation de l'isolation de la toiture soit un montant de 8 464,40€ soit 2.8% et qui porte le marché à la somme de 306 864,01€
- Décision 2026-08 du 16 Avril 2026 :
Désignation du groupement FREYSSINET/SETHA, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réservoir de LA CELLE SUR MORIN, pour un montant total de 467 962,58 € HT.
- Décision 2026-09 du 20 Avril 2026 :
Désignation de l'entreprise LA LIMOUSINE, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à FRETOY – Rue du Moutiers et Grand Fretoy, pour un montant total de 485 625,00 € HT.
- Décision 2026-10 du 5 Mai 2026 :
Désignation de l'entreprise SADE, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à CHAMPCENEST– Avenue des Peupliers, pour un montant total de 611 179,30 € HT.

- Décision 2026-11 du 7 Mai 2026 :

Désignation de l'entreprise SETA, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à CHATENAY SUR SEINE– Route de Montereau, pour un montant total de 474 748,34 € HT.



Point divers

- **Date du prochain comité**

Le président précise que le prochain comité se déroulera le 22 juin 2026 à 18h30 à Maison Rouge

- **Présentation des différentes commissions pour candidature**

Le président informe que les élections des membres du conseil d'exploitation et des différentes commissions se dérouleront lors du prochain comité

Les candidats souhaitant se porter candidats sont invités à faire une demande par mail auprès de Mme Agnès DELALOT à l'adresse a.delalot@s2e77.fr

- Conseil d'exploitation :

7 membres + le président

- Commission de Délégation de services Publics (CDSP) :

5 titulaires / 5 suppléants

- Commission d'appel d'offres (CAO) :

5 titulaires / 5 suppléants

- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) :

7 membres + le président + 1 Association



CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie la commune de Sainte Colombe de son accueil.

La séance est levée à 20h00

Le président

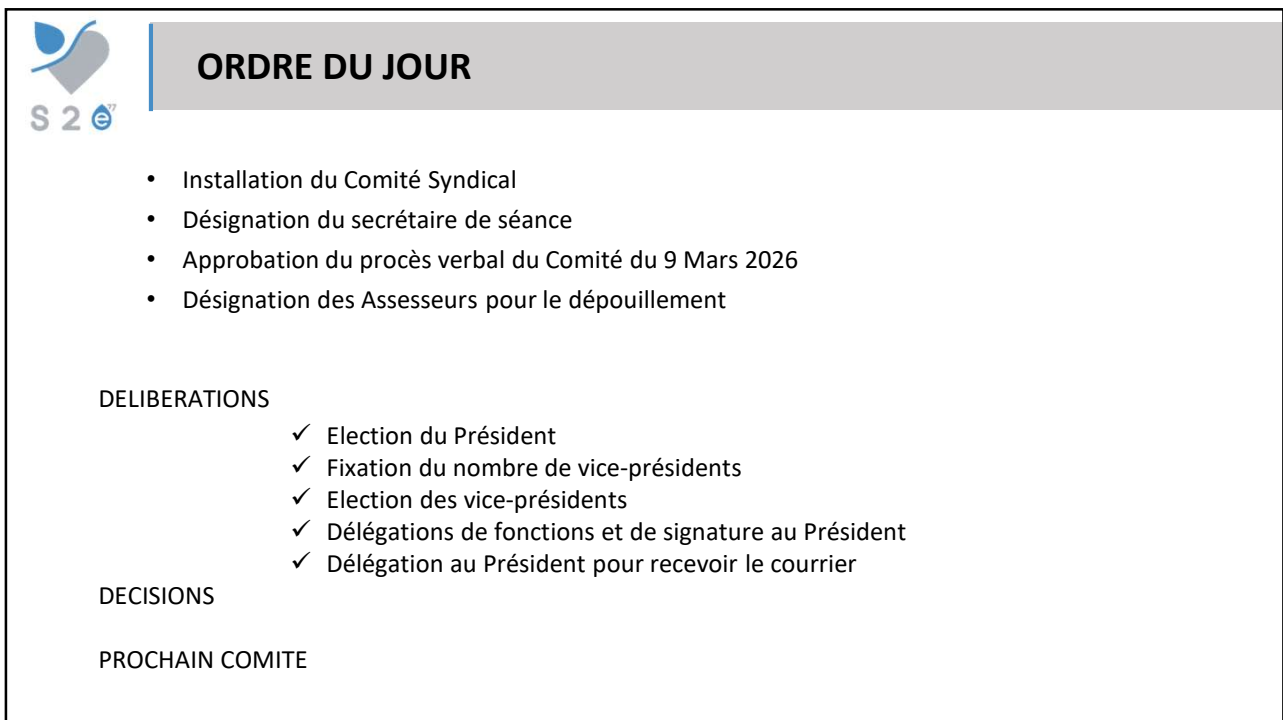
Tony PITA

La secrétaire de séance

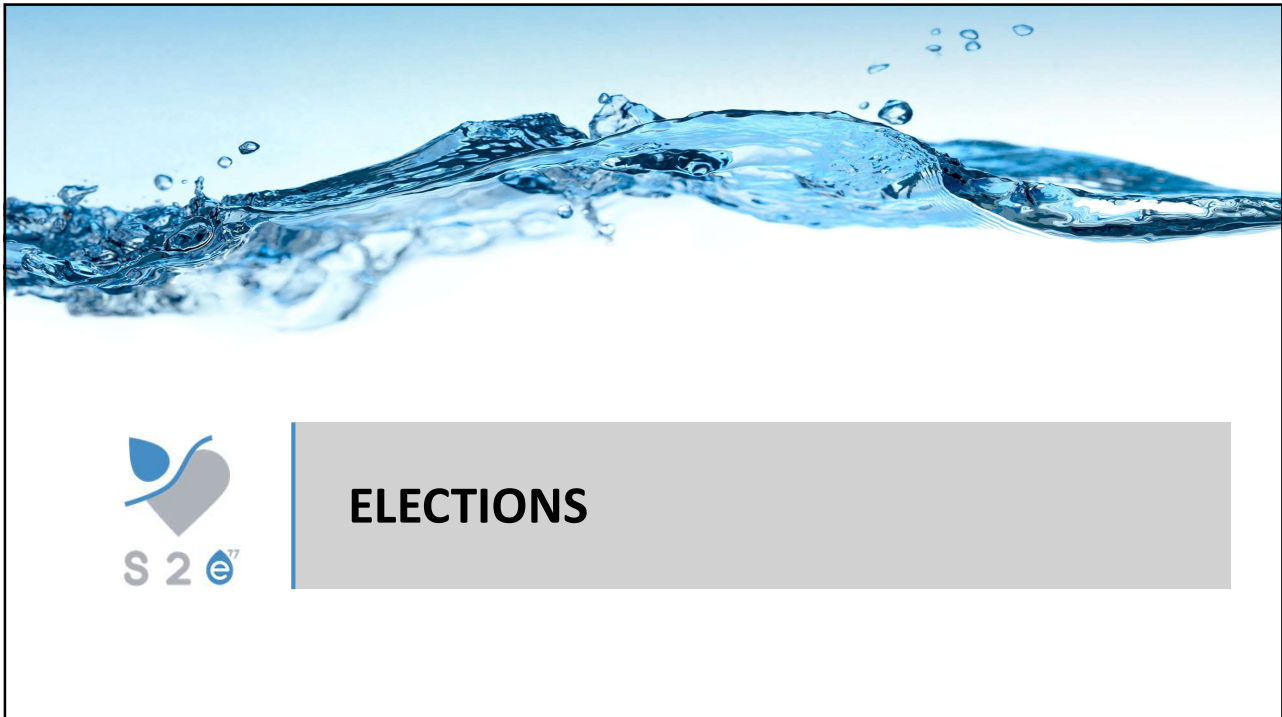
Valérie ANDRE



1



2



3

The image shows the top section of a document cover for 'REGLEMENTATION'. It features the same logo 'S 2 e' as seen on the previous page, positioned on the left side. To the right of the logo, the word 'REGLEMENTATION' is written in a bold, black, sans-serif font on a light grey rectangular background.

Selon Article L.2122-7
Election du président à bulletin secret

Désignation du président si majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour
Si pas de majorité absolue : 2^{ème} Tour nécessaire
Si pas de majorité absolue : 3^{ème} Tour et élection à la majorité relative
En cas d'égalité de suffrage : le plus âgé est élu

4



PRESIDENT

CANDIDATS :

- PITA Tony

5



PRESIDENT – RESULTATS

VOTANTS	Nbre BULLETINS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	Majorité Absolue
112	112	8	2	102	51

	Nbre de Voix
PITA Tony	100
LAMOTTE Xavier	2

 **M Tony PITA**

6



VICE PRESIDENTS

Proposition Nombre de vice-présidents : 4

➔ Election des 4 Vice-présidents

7



1^{er} VICE PRESIDENT

CANDIDATS :

- Fabien PERNEL

VOTANTS	Nbre BULLETINS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	Majorité Absolue
112	112	5	1	106	53

	Nbre de Voix
Fabien PERNEL	105
Sandrine SOSINSKI	1

➔ M Fabien PERNEL

8



2^{ème} VICE PRESIDENT

CANDIDATS :

- Xavier LAMOTTE

VOTANTS	Nbre BULLETINS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	Majorité Absolue
112	112	7	0	105	53

	Nbre de Voix
Xavier LAMOTTE	103
Sandrine SOSINSKI	2

M Xavier LAMOTTE

9



3^{ème} VICE PRESIDENT

CANDIDATS :

- Paul LEFEBVRE

VOTANTS	Nbre BULLETINS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	Majorité Absolue
112	112	1	0	111	56

	Nbre de Voix
Paul LEFEBVRE	110
Sandrine SOSINSKI	1

M Paul LEFEBVRE

10



4^{ème} VICE PRESIDENT

CANDIDATS :

- Déborah CLAY

VOTANTS	Nbre BULLETINS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	Majorité Absolue
112	112	3	1	108	54

	Nbre de Voix
Déborah CLAY	105
Sandrine SOSINSKI	2
Michel JOZON	1

 **Mme Déborah CLAY**

11



DELEGATIONS

12



Délégations



DELEGATIONS AU PRESIDENT



DELEGATIONS A RECEVOIR LE COURRIER

13



DECISIONS

14



Décisions

- Décision 2026-06 du 12/03/2026
Attribution MBC Travaux renouvel AEP Mouroux – avenue de la Gare
Entreprise la mieux disante : **BIR :** **1 105 197,53 € HT**
- Décision 2026-07 du 27/03/2026
Avenant du marché Réhabilitation réservoir de Donnemarie les Grottes pour de 8 464,40 €
Gpt ETANDEX /SETHA soit 2,8% et porte le marché à : **306 864,01 € HT**
- Décision 2026-08 du 16/04/2026
Attribution marché de réhabilitation réservoir de La celle sur Morin
Entreprise la mieux disante : **GPT FREYSSINET/SETHA :** **467 962,58 € HT**

15

15



Décisions

- Décision 2026-09 du 12/03/2026
Attribution MBC Travaux renouvel AEP FRETOY – Rue du Moutiers et Grand Fretoy
Entreprise la mieux disante : **LA LIMOUSINE:** **485 625,00 € HT**
- Décision 2026-06 du 12/03/2026
Attribution MBC Travaux renouvel AEP CHAMPCENEST– Avenue des Peupliers
Entreprise la mieux disante : **SADE :** **611 179,30 € HT**
- Décision 2026-06 du 12/03/2026
Attribution MBC Travaux renouvel AEP CHATENAY SUR SEINE– Route de Montereau
Entreprise la mieux disante : **SETA :** **474 748,34 € HT**


16

16




PROCHAIN COMITE - ELECTIONS

17



AGENDA



- Prochain BUREAU : **Lundi 8 Juin 2026**
- Prochain COMITE SYNDICAL : **Lundi 22 Juin 2026**

18



CONSEIL D'EXPLOITATION

➔ CONSEIL EXPLOITATION

- Consulté pour toutes questions d'ordre général intéressant le fonctionnement des régies eau potable
- Consultation est obligatoire.
- Membres sont désignés par le comité syndical
- Donne son avis sur les projets de budgets, les comptes et la nomination du directeur des régies.
- Peut procéder à toutes mesures d'investigation et de contrôle.

Composition selon les statuts actuels : le président + **7 membres**

19



COMMISSIONS OBLIGATOIRES

➔ CDSP : Commission de Délégation de services Publics

- Intervient dans le cadre de passation de DSP
- Rôle consultatif
- Donne un avis sur les candidatures et les offres
- Le président - **5 Titulaires / 5 suppléants**

➔ CAO : Commission d'Appel d'Offres

- Intervient dans le cadre de procédure de marchés publics formalisés
- Le président - **5 Titulaires / 5 suppléants**

➔ CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux

- Examine les rapports des délégataires, le RPQS, le bilan d'activité de la Régie
- Consultation pour tout projet de DSP
- **8 membres dont le président – 1 Association**

20



Représentant S2e77



SAGE BASSÉE VOULZIE

- Désignation d'un représentant au sein de la commission locale de l'eau du SAGE
- **1 Titulaire / 1 suppléant**



SEINE ET MARNE NUMÉRIQUE

- Désignation d'un représentant en tant que membre assosé
- **1 Titulaire / 1 suppléant**